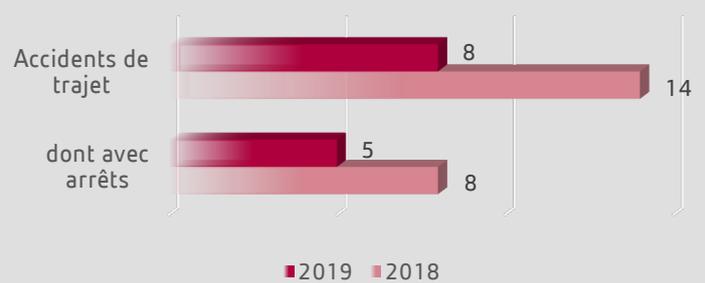


INDICATEURS RH

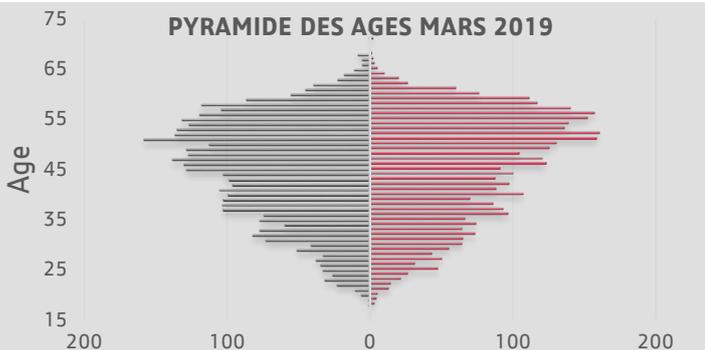
EFFECTIFS AU 31 MARS 2019



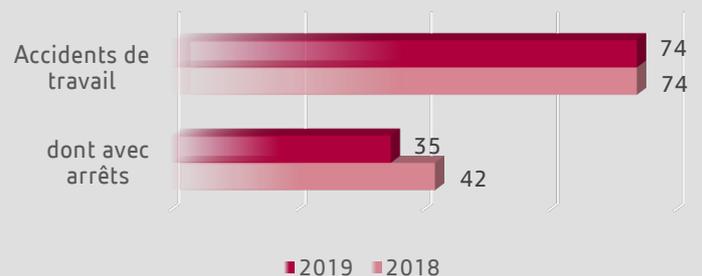
ACCIDENTS DE TRAJET – MARS 2018 ET 2019



PYRAMIDE DES AGES MARS 2019



ACCIDENTS DE TRAVAIL – MARS 2018 ET 2019



FOCUS : LES ELECTIONS DES COMITES SOCIAUX ET ECONOMIQUES

La Direction et 4 organisations syndicales sur les 6 intéressées au processus électoral ont signé les accords préélectoraux en mars 2019.

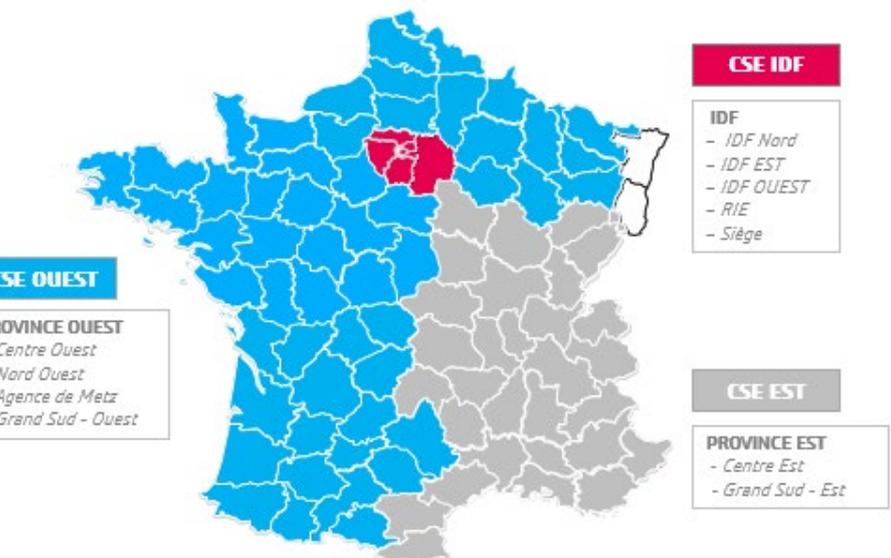
Les élections professionnelles pour élire les membres des 3 CSE (IDF, Province EST et Province OUEST) se dérouleront :

- du 11 au 19 juin pour le premier tour et
- du 5 au 12 juillet 2019 en cas éventuel d'un second tour.

Le vote s'effectuera de manière électronique et en quelques minutes sur le site <https://elior.votes.voxaly.com> à l'aide d'un pc, d'un smartphone, d'une tablette....

Les électeurs (3 mois d'ancienneté au moins à la date du 11 juin 2019) recevront à leur domicile début juin leur identifiant et mot de passe qu'ils devront conserver pendant toute la durée des élections.

Nous invitons chaque collaborateur à consulter le panneau d'affichage de la Direction où sont affichées régulièrement les informations sur le déroulement des élections.



Une fois les CSE constitués, chacun désignera notamment :

- des représentants de proximité au sein de chaque DR,
- les membres de ses différentes commissions, dont la Commission de Santé Sécurité et Conditions de Travail,
- ses représentants au Comité Social et Economique Central (CSEC).